



DECLARATION PREALABLE DE LA CAPN DES AAE

Monsieur le Président, mesdames et messieurs les membres de la CAPN, Cher-e-s collègues,

La loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 vise à construire la fonction publique du XXI^{ème} siècle, plus efficace, pertinente et à l'écoute des besoins des citoyens usagers. Les barrières entre les secteurs publics et privés doivent être levées pour faciliter les mobilités et les transitions professionnelles. Sans se cacher, le statut, qui est en théorie préservé, est maintenant ouvert à une flexibilité de l'emploi permanent qui peut être de fonctionnaire ou contractuel, selon les besoins de l'employeur.

A&I UNSA s'oppose à cette vision du marché de contractualisation de l'emploi public qui ne répond absolument pas à la demande forte de nos concitoyens, de services publics pérennes, accessibles à tous. De par leur statut, les fonctionnaires sont seuls à même d'assurer loyalement et en toute indépendance la continuité des missions de service public qui leur sont confiées.

Transformer des emplois de fonctionnaires en contractuels ne sert en fait qu'à fragiliser un peu plus le service public qui compte déjà plus de 900 000 contractuels.

Pour A&I UNSA, tous les emplois publics ont vocation à être occupés par des fonctionnaires.

La crise sanitaire traversée par notre pays montre plus que jamais l'importance des services publics de proximité. Sans l'engagement sans faille et le courage des agents des trois versants de la fonction publique, notre pays n'aurait pas pu faire face à cette pandémie virale.

Les agents de notre administration ont su s'adapter et se mobiliser pour assurer la continuité administrative des missions de service public.

Dans ce contexte particulier, la lettre du ministre, en date du 20 janvier 2020, adressée au secrétaire général d'A&I UNSA prend tout son sens et notre employeur doit répondre à l'attente forte et légitime d'une revalorisation indemnitaire équitable et d'une réelle perspective de requalifications d'emplois, de C en B et de B en A. C'est un enjeu essentiel pour l'attractivité des métiers de la filière administrative.

A&I UNSA tient à souligner la capacité de résilience des agents qui ont su s'adapter, revoir leurs modes de travail, utilisant bien souvent leur matériel personnel pour assurer cette continuité. Beaucoup d'entre eux ont été éprouvés par des semaines de confinement parfois difficiles à titre personnel et professionnel. Pour cela, ils méritent tous la reconnaissance du travail accompli dans des conditions exceptionnelles.

De nombreux collègues se sont rapprochés de notre organisation syndicale pour nous faire part de leurs inquiétudes sur les congés d'été dont ils ont absolument besoin. Il est important qu'une communication soit faite rapidement pour que chacun puisse s'organiser pendant cette période.

A&I UNSA sera très attentif sur les conditions de l'organisation de la rentrée de septembre. Pour que cette rentrée s'effectue dans de bonnes conditions, notre employeur devra tenir compte des impacts de la crise exceptionnelle que nous traversons et de ses conséquences multiples et variées.

A l'occasion de cette CAPN, nous voulons redire ici, avec force et conviction, notre attachement à un dialogue social permanent, franc et constructif. A&I UNSA entend conserver toute sa place pour représenter et défendre tous nos collègues, promouvoir nos missions et nos métiers ainsi que le service public d'éducation au sens large.



Concernant l'ordre du jour de cette CAPN, A&I UNSA déplore une nouvelle fois le nombre plus que limité de promotions de B en A pour nos collègues de la 29ème base (2) et Mayotte (1). Trois possibilités au total pour 161 collègues promouvables représentent un pourcentage de promotion trop faible (1,8%). Comment ne pas comparer ce nombre de possibilités à n'importe quelle académie avec parfois un nombre inférieur de promouvables ?

A&I UNSA porte un engagement fort d'une catégorie A regroupant 25% de nos collègues administratifs et a raison de demander avec insistance la reprise d'un plan de requalification catégorielle qui corresponde en nombre de possibilités à la réalité des missions exercées.

S'agissant du tableau d'avancement au grade d'attaché principal, A&I UNSA regrette comme à chaque fois le trop faible nombre de possibilités de promotion limité à 2 pour 59 promouvables (3,39%), globalement stable par rapport à 2019, après une baisse régulière du nombre de possibilités de 4 en 2017 pour 58 agents promouvables, à 3 en 2018 avec 60 agents promouvables. A&I UNSA rappelle sa revendication d'une augmentation à 15% du taux de promotion au grade d'attaché principal actuellement fixé par l'arrêté du 30 septembre 2013 à 7%.

Pour conclure cette déclaration, la disparition des CAP des compétences de mobilités et de promotions et l'instauration des lignes directrices de gestion montrent que l'Etat employeur fait le choix d'une approche managériale directive où le dialogue social s'exprimera dorénavant principalement par voie de recours.

Les opérations relatives à la gestion des personnels seront désormais traitées dans la plus grande opacité, laissant les personnels seuls face à leur employeur. Mais A&I UNSA n'abandonnera pas les personnels qu'il continuera plus que jamais de soutenir au quotidien et prouvera qu'il sait s'adapter, dans l'adversité, pour leur proposer un accompagnement dont ils n'auront jamais eu autant besoin.

Nous terminerons notre propos en remerciant nos collègues de la DGRH qui en cette année exceptionnelle ont comme toujours su se rendre disponibles et faire preuve d'écoute et de réactivité.

Nous vous remercions de votre attention.

Les commissaires paritaires nationaux A&I UNSA